

SÉANCE DU 27 Juillet 2021

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
A délibéré : 15
Pouvoirs : 02

Convocation du :
22 juillet 2021

P/O

G. Verchère



L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept Juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents : Mesdames Françoise GILLET, Dorine LEROY, Laurence REGAD-PELAGRU. Messieurs, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE, Corentin FAIVRE-PICON, Damien GENTE, Jimmy KASAD, Damien LIARD, Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

Absent excusé : Aurélien JACQUET donne pouvoir à Franck RACLOT, Christophe CLADY donne pouvoir à Franck RACLOT. Jimmy KASAD arrivé à 19h15 en fin de 1^{ère} délibération.

Absent non excusé :

Secrétaire de séance :
Damien LIARD

Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 28 Juillet 2021

Validation du conseil du 24 juin 2021

1-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA S.P.A.

Le maire présente la nouvelle convention entre la mairie et la S.P.A. pour un montant de 0,50 euros par habitant. Le contrat sera renouvelé tacitement à partir du 1 janvier 2022 par année calendaire.

Pour : 14
Abstention : 00
Contre : 00

2- DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Guy VERCHERE explique au conseil municipal les trois points ci-dessous :

- Afin de reprendre le bon résultat de 2020, en dépenses d'investissement, au chapitre 001, il convient d'ôter 0.14 €.
- Afin d'établir l'équilibre entre section, en dépenses de fonctionnement, au chapitre 023, il convient d'ajouter 4 500.00 €.
- Afin de reprendre le bon résultat de 2020, en recette de fonctionnement, au chapitre 002, il convient d'ôter 123.70 €.

Pour : 15
Abstention : 00

Contre : 00

3 - VALIDATION DE L'ACHAT ET DE LA POSE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE AU LIEU DIT « GRAND SAUÇOIS »

Monsieur le maire explique au conseil municipal, que suite au débat d'orientation budgétaire, il avait été proposé d'acquérir un radar pédagogique afin de tenter de réduire la vitesse des véhicules, au lieu-dit « Grand Sauçois ».

La délibération permettra de demander des subventions au département du Doubs.

Pour : 15

Abstention : 00

Contre : 00

4 - FPIC 2021

Monsieur le maire présente au conseil municipal, la circulaire préfectorale informant de la répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. Pour la commune de Vieilley le montant de 13 120 € sera versé au titre de la FPIC.

Pour : 15

Abstention : 00

Contre : 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Prochain conseil le 16 Septembre 2021 à 20 heures

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY
Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET
Absent excusé

J. KASAD

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELLAGRU

G. VERCHÈRE

8/0

